

Modifications

Première édition		
A	23 octobre 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
B	27 octobre 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
C	5 décembre 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
D	7 décembre 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
E	15 décembre 2023	Dossier de permis de construire
Indice	Date	Modifications

Maître d'ouvrage

NEOEN

NEOEN

**22 rue Bayard
75 008 PARIS**

Opération

**PROJET DES GRAULGES
Lieu-dit Les Brandes
Les Graulges
24 340 MAREUIL-EN-PERIGORD**

Dossier: DLAA-13-04

Document

Dossier de permis de construire

Indice	E
Numéro	/
Echelle	/
Date	15 décembre 2023
Destinataire(s)	
Auteur(s)	DLAA
doc. info. Vector Works	

Liste des pièces du dossier

Documents

Echelle

Formulaire CERFA

PC1-1	- Plan de situation	1/25 000ème, 1/10 000ème
PC2-1	- Plan masse projet : implantation	1/2 000ème
PC3-1	- Coupes AA du terrain et tables photovoltaïques	1/1500ème
PC3-2	- Coupe des tables photovoltaïques	1/50ème
PC4	- Notice	-
PC5-1	- Poste de livraison - façades, plans et coupe	1/500ème, 1/100ème
PC5-2	- Poste de conversion - façades, plans et coupe	1/500ème, 1/100ème
PC5-3	- Local de stockage, clôtures et portail - façades, plans et coupe	1/500ème, 1/100ème
PC6-1-2-3	- Insertions paysagères	-
PC7 et PC8	- Situation du terrain : environnement proche et lointain	-
PC13	- Attestation de prise en compte du PPRI	-

Vue du projet de centrale photovoltaïque



Maîtrise d'oeuvre

dlaa

gillet levy architectes

SARL D'ARCHITECTURE

12, rue Dumont - 69004 Lyon

04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42

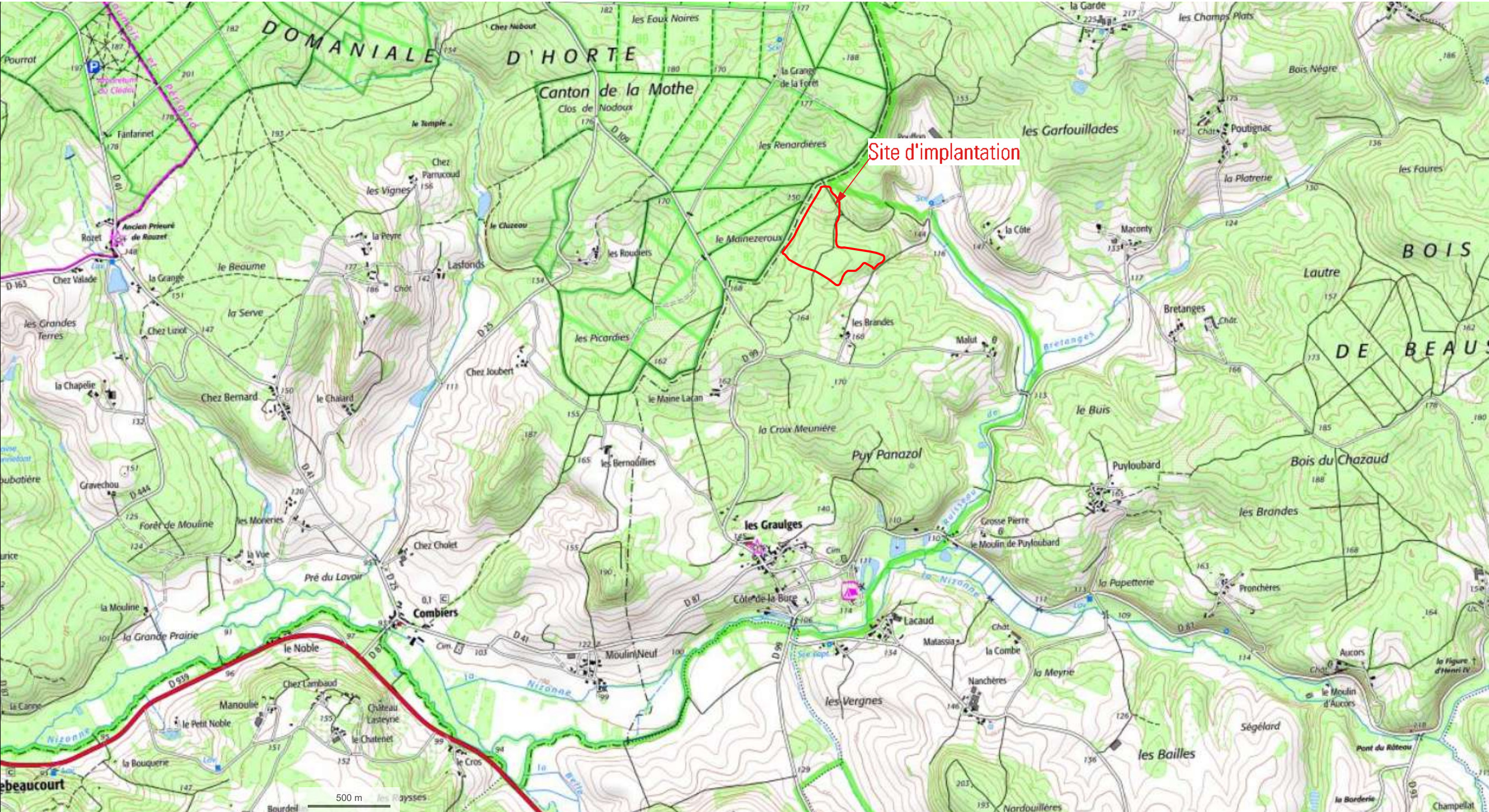
atelier@dlaa.archi

www.dlaa.archi

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie

dlaa gillet levy architectes
12 rue Dumont - 69004 Lyon - T. +33 (0)4 72 29 13 72
SARL D'ARCHITECTURE au capital de 30 490 euros
atelier@dlaa.archi - www.dlaa.archi
Siret 400 284 048 00032 APE 7111Z
Numéro de l'ordre des architectes 503014
TVA Intra FR 13 400 284 048

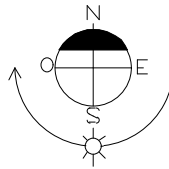
PLAN DE SITUATION (1/25 000ème)



0 0,25 0,5 1
KILOMETRES

13 -

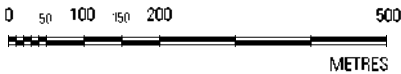
AL



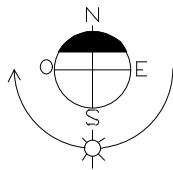
dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Projet des GRAULGES
Commune de MAREUIL-EN-PÉRIGORD(24 340)
PC1-1 - PLAN DE SITUATION
Indice E du 15 décembre 2023
Ech : 1/25 000 ème
DLAA-1304

PHOTO AÉRIENNE (1/10 000ème)

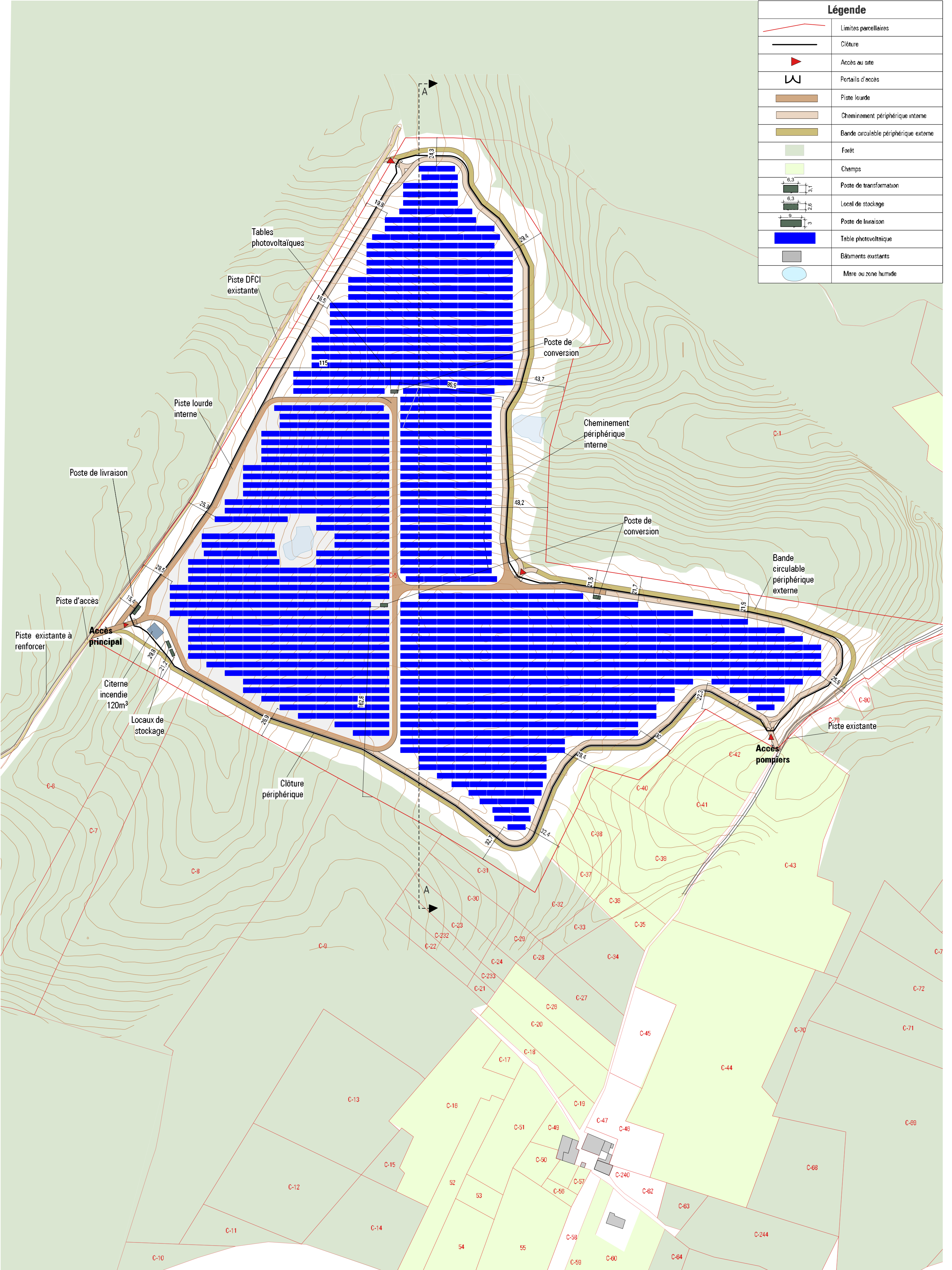


CS - AL



dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

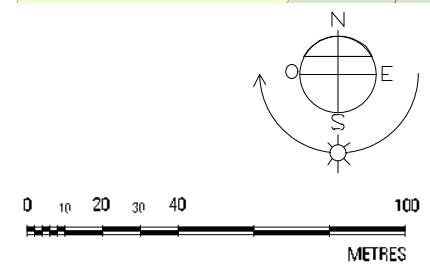
Projet des GRAULGES
Commune de MAREUIL-EN-PÉRIGORD(24 340)
PC1-2 PHOTO AERIEENNE
Indice E du 15 décembre 2023
Ech : 1/10 000 ème
DLAA-1304

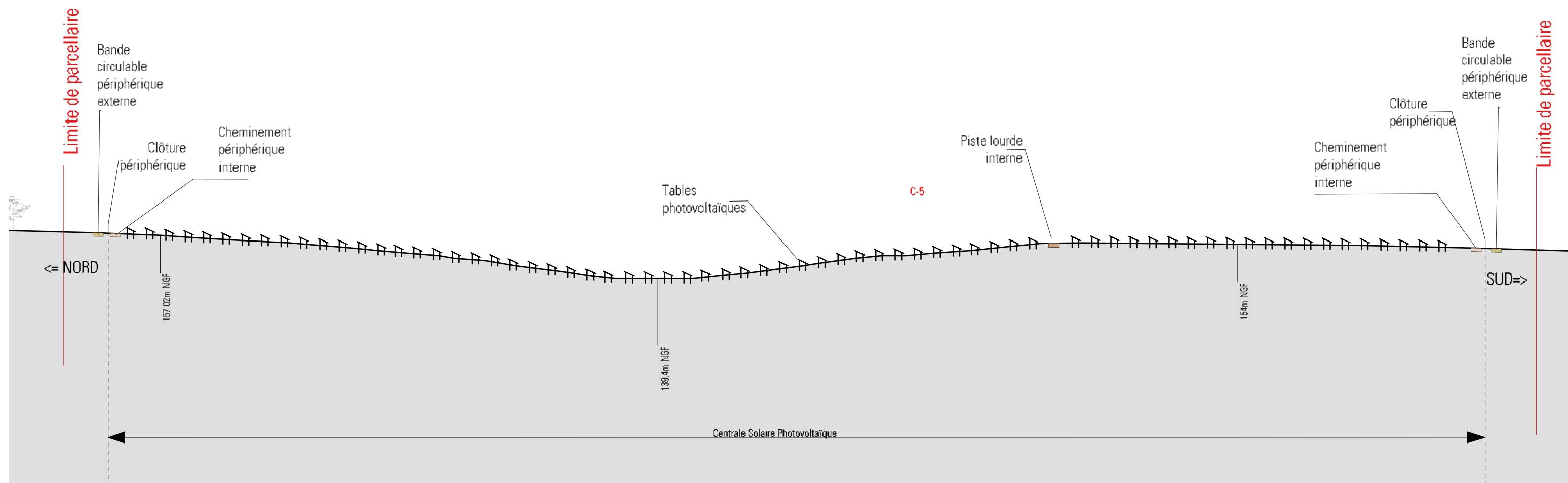


Légende	
	Limites parcellaires
	Clôture
	Accès au site
	Portails d'accès
	Piste lourde
	Cheminement périphérique interne
	Bande circulaire périphérique externe
	Forêt
	Champs
	Poste de transformation
	Local de stockage
	Poste de livraison
	Table photovoltaïque
	Bâtiments existants
	Mare ou zone humide

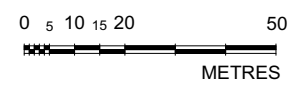
TS -

PL



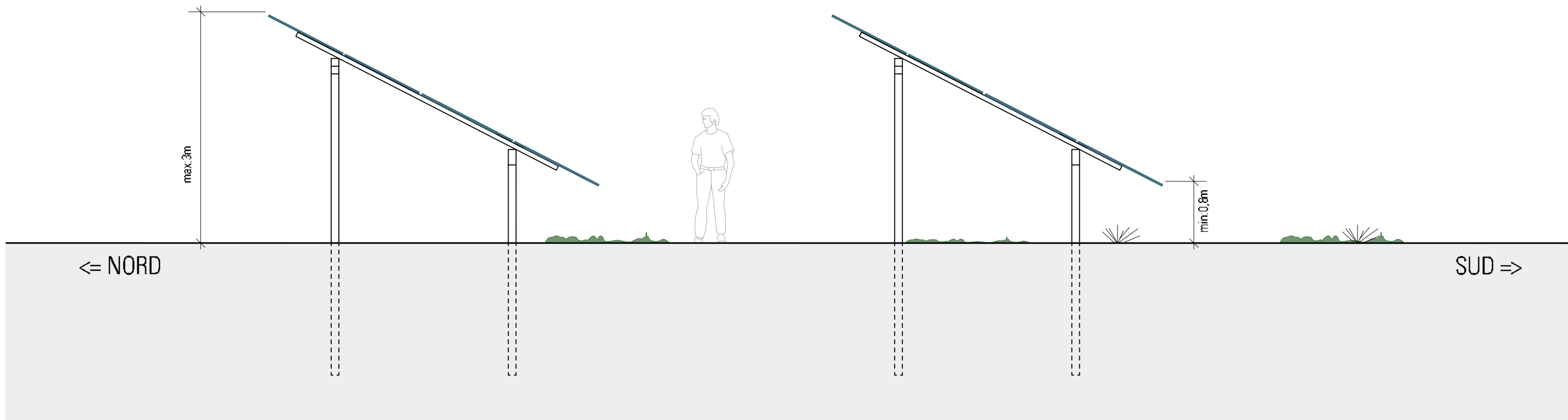


COUPE AA SUR TERRAIN - Echelle 1/1500ème



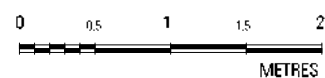
CS -

AL



Type de fondation à déterminer
selon étude structure

TABLES PHOTOVOLTAIQUES - VUE DE COTE - Echelle 1/50ème



NOTA : DESSIN PERMIS DE CONSTRUIRE, DIMENSIONNEMENT SUIVANT ÉTUDE STRUCTURE

TS -

AL

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Projet des GRAULGES
Commune de MAREUIL-EN-PÉRIGORD(24 340)

PC3-2 - COUPE DES TABLES PHOTOVOLTAIQUES
Indice E du 15 décembre 2023
Ech : 1/50ème, 1/75ème
DLAA-1304

Notice - PC4

Projet de centrale photovoltaïque au sol

Localisation	La présente notice concerne le projet d'implantation d'une centrale solaire. Le projet est situé sur la commune déléguée des Graulges, intégrée en 2017 à la commune nouvelle de Mareuil-en-Périgord (24 340) dans le département de la Dordogne.
Contexte foncier	La zone d'implantation du projet se situe au lieu-dit «Les Brandes» à l'extrême Nord de l'ancienne commune des Graulges et au Nord de la commune de Mareuil-en-Périgord. Le site se trouve à environ 1,5 km au Nord du bourg des Graulges et à 10 km au Nord de celui de Mareuil-en-Périgord. L'emprise du projet est limitrophe du département de la Charente. Le secteur de la zone d'implantation est composé de forêts mais aussi de quelques champs et peu d'habitations. L'emprise clôturée est d'environ 14,61 ha et se développe sur une seule parcelle située en section 203 C, la parcelle 203 C 5. La topographie du site est légèrement vallonnée, avec des altitudes allant de 138 à 158 m NGF.
Etat initial du site	Aucune construction existante n'est présente sur le site. Le site est planté de Pins laricio de près d'une vingtaine d'années. Il se trouve en continuité avec un massif forestier. Seule sa limite Sud-Est est formée par une haie qui borde des prairies.
Le projet	Le projet consiste en l'implantation sur le terrain d'une centrale de production électrique par panneaux solaires photovoltaïques, l'intégralité de la production sera injectée sur le réseau public de distribution. Le parc représente une surface de 14,61 ha clôturés. La centrale est constituée de modules photovoltaïques, d'un poste de livraison, de trois postes de conversion et de deux locaux de stockage. Les panneaux photovoltaïques seront supportés par des structures métalliques de type «fixe» (appelées tables), ancrées au sol avec des bipieux. Les pieux ne constitueront pas de «barrage» hydraulique pour l'écoulement des eaux superficielles, car les structures respecteront le principe de continuité des écoulements des eaux de ruissellement. Des espaces de plusieurs millimètres entre chaque panneau permettront à l'eau de pluie de s'écouler au sein d'une même table. Les tables seront disposées parallèlement les unes aux autres, suivant un axe Est/Ouest et sont suffisamment espacées (au moins 3m) pour limiter les ombrages portés. La hauteur maximale des tables au-dessus du sol est de 3m. Le reste du terrain sera entretenu par écopâturage et complété par un fauchage mécanique des refus de façon à maintenir un état compatible avec les installations photovoltaïques. Il ne sera effectué aucun brûlage sur place. Le site sera entièrement fermé par une clôture souple ou rigide constituée de poteaux métalliques de couleur vert foncé et d'un grillage déployé de la même teinte, d'une hauteur de 2 m environ. La transformation du courant issu des panneaux photovoltaïques s'effectuera à partir de trois postes de conversion. Leur hauteur sera de 3,6m, rehaussé par rapport au terrain naturel de 30 cm environ pour les deux postes Sud et de 50 cm environ pour le poste Nord. La surface au sol de ces postes sera d'environ 18,3m². Un poste de livraison sera également installé en limite Ouest du parc proche de l'accès principal. Ce bâtiment permettra l'injection de l'intégralité de la production dans le réseau public de distribution. La hauteur du poste de livraison sera de 3,6m, rehaussé de 30 cm environ par rapport au terrain naturel. Sa surface sera d'environ 27m².

Deux locaux de stockage permettant le rangement de différents équipements seront installés en partie Ouest du parc, à proximité de l'entrée principale. Ils ne dépasseront pas 2,9m de hauteur pour une surface d'environ 15,25m² chacun.

Une citerne de 120m3 sera positionnée à l'Ouest du site, proche du portail d'accès principal. Elle sera accessible au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Voiries et réseaux L'accès principal au site se fera à l'Ouest, par un portail de 5 m de large. Une voie d'accès existante sera renforcée pour relier la route départementale au parc depuis le Sud-Ouest. Des accès pompiers seront situés au Nord, à l'Est et au Sud-Est par les mêmes types de portails. Une voie de circulation interne de 4m de large de type «lourde» c'est-à-dire renforcée pour résister au poids des camions de transport et des grues permettra l'accès aux différents postes et locaux.

La voie de circulation lourde d'accès sera renforcée avec 20 à 50cm de matériaux concassés (selon la qualité du sol), elle se prolongera à l'intérieur de la centrale jusqu'aux locaux techniques.

Le cheminement périphérique interne aura une largeur de 4m et la piste externe de 3m. Il s'agira de bandes de roulement nettoyées.

Le projet sera raccordé au réseau ENEDIS à partir du poste de livraison.

Le projet de centrale solaire en lui-même ne nécessite aucun autre type de raccordement : il n'y a aucun rejet d'eaux pluviales, d'eaux usées et aucun apport d'eau potable.

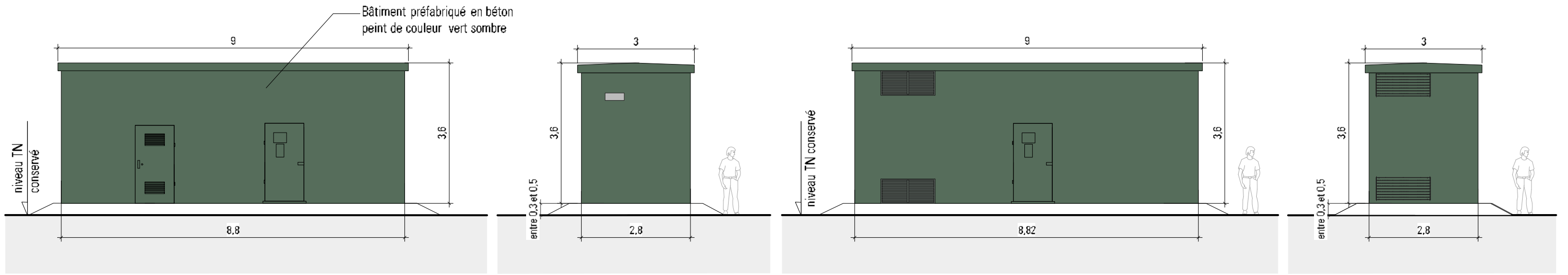
Traitement paysager et impact visuel Le site du projet est entouré par des massifs forestiers, cela garantit une intégration paysagère du projet dans son environnement et une visibilité minimale depuis la plupart des endroits accessibles autour du site.

Le projet de centrale photovoltaïque révèle des incidences qui sont globalement peu importantes. En effet, la préservation des franges végétales tout autour du projet permet de limiter les perceptions depuis les sites alentours.

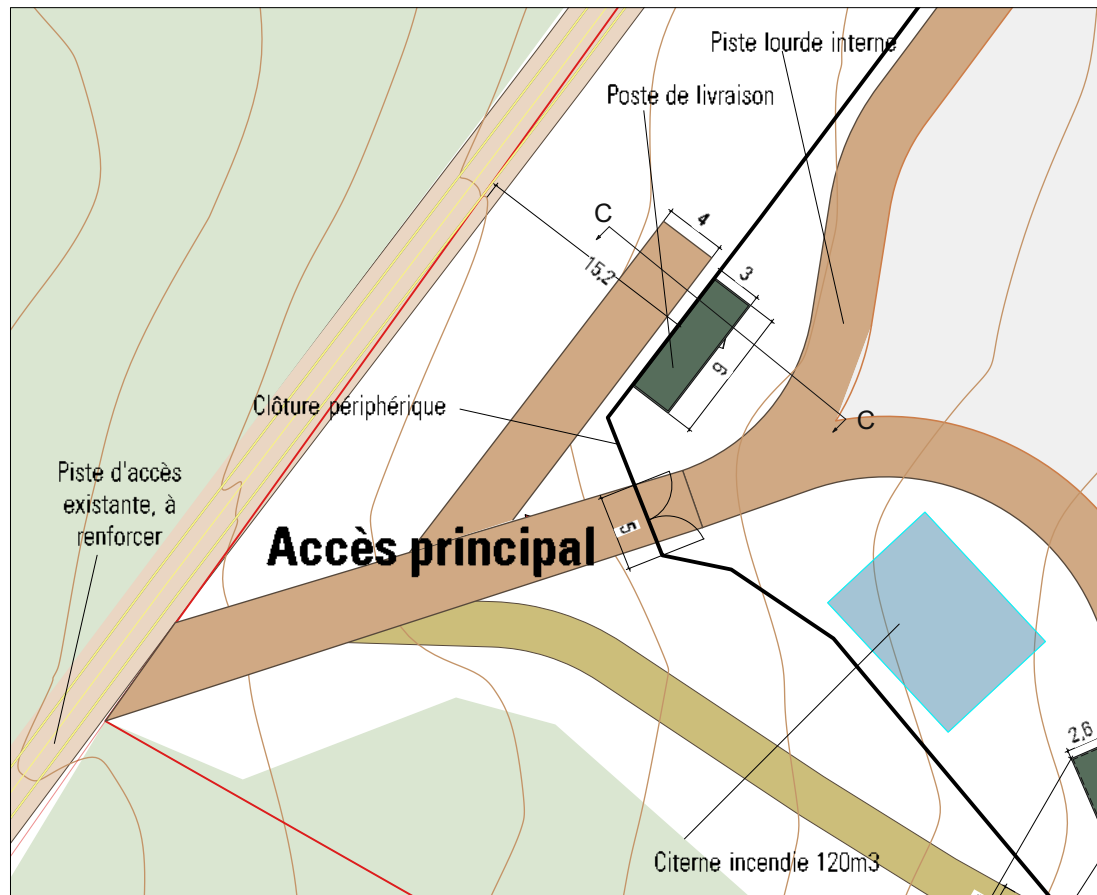
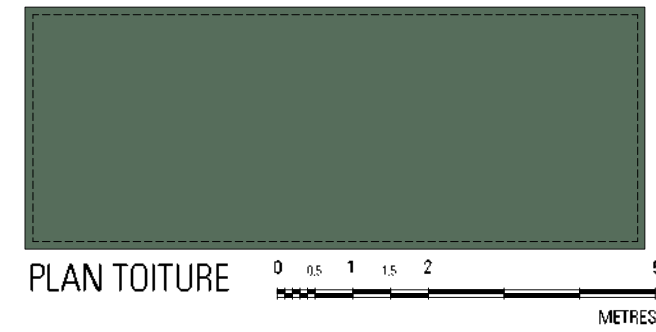
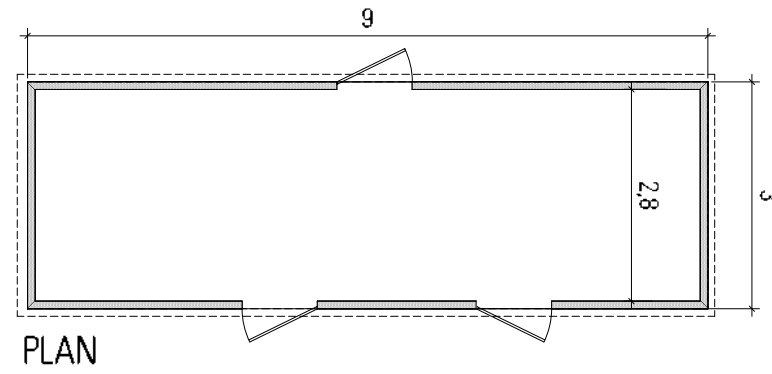
Matériaux Modules: panneaux sombres bleutés. Structure métallique
Clôtures et portail: vert sombre
Poste de livraison: constitué de bloc de béton préfabriqué teinte vert sombre surélevés de 30cm
Postes de conversion: constitués de blocs de béton préfabriqués teinte vert sombre surélevés de 30cm, pour les deux postes les plus au Sud et 50cm pour le poste le plus au Nord
Locaux de stockage: containers métalliques de couleur vert sombre surélevés de 30 cm
Terrain: végétation spontanée, lisière de la forêt préservée sur le pourtour
Chemins et plate-formes: renforcement de chemins éventuels ; matériaux vernaculaires de roche concassée

Démantèlement La centrale est construite de manière que la remise en état initial du site soit parfaitement possible à l'issue de l'exploitation du parc solaire. L'ensemble des installations est démontable (panneaux et structures métalliques) et les fondations peu profondes seront facilement déterrées. Les locaux techniques et la clôture seront également retirés du site. Un parc photovoltaïque est en effet une exploitation réversible. Le recyclage des modules photovoltaïques est réalisé par une filière industrielle existante et en cours de développement.

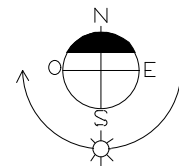
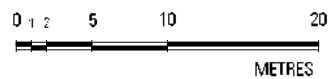
TS - AL



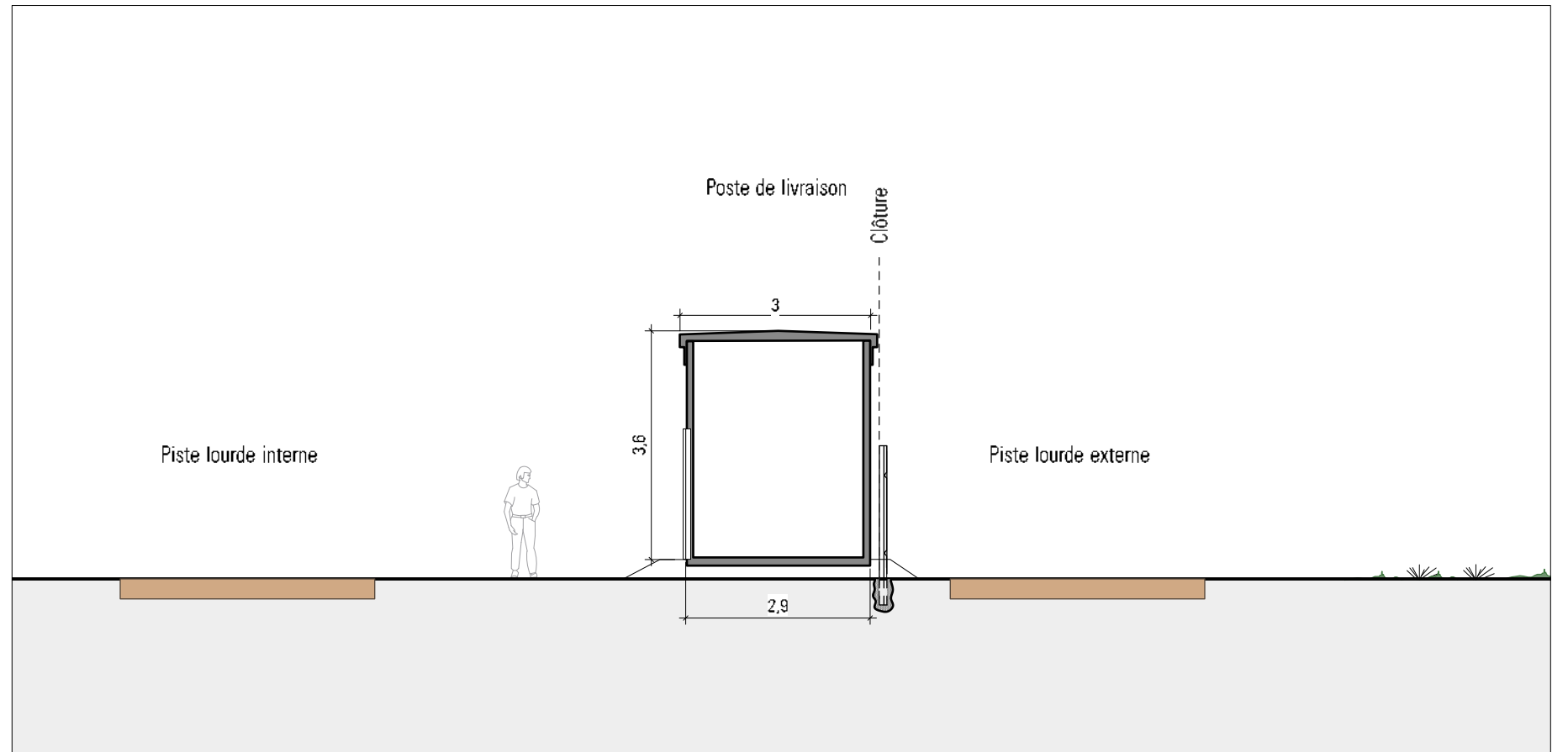
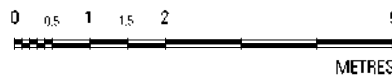
FAÇADES



PLAN AVEC POSTE DE LIVRAISON (ECHELLE : 1/500ème)



COUPE CC POSTE DE LIVRAISON (ECHELLE : 1/100ème)

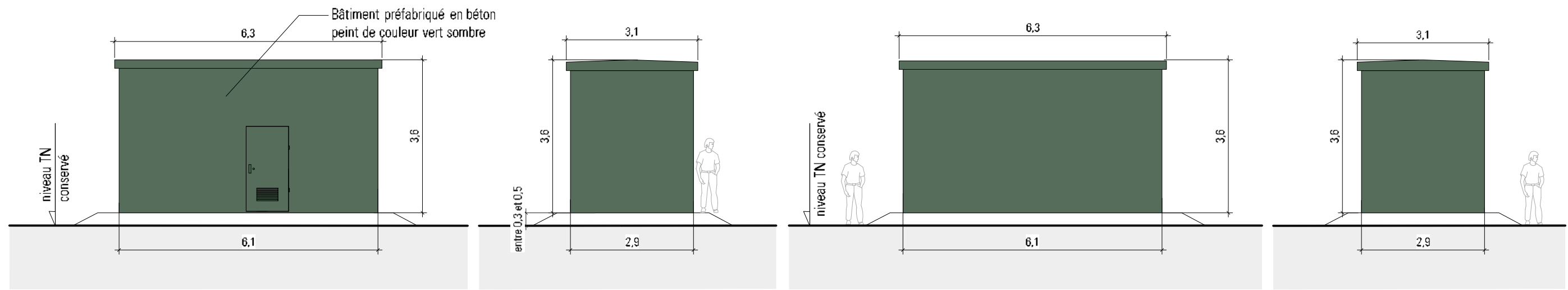


dlaa.archi
 architecture patrimoine écologie
 SARL D'ARCHITECTURE
 12, rue Dumont - 69004 Lyon
 04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
 atelier@dlaa.archi
 www.dlaa.archi

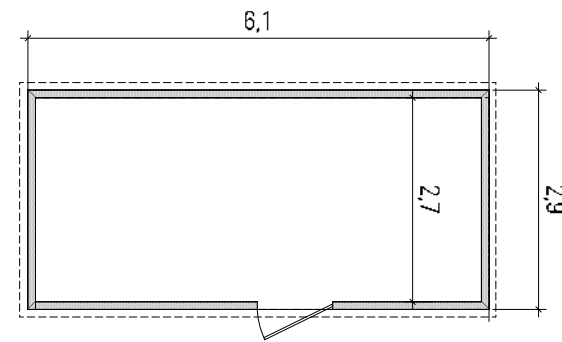
Projet des GRAULGES
 Commune de MAREUIL-EN-PÉRIGORD(24 340)

PC5-1 - POSTE DE LIVRAISON - FAÇADES/PLANS/COUPES
 Indice E du 15 décembre 2023
 Ech : 1/100ème et 1/500ème
 DLAA-1304

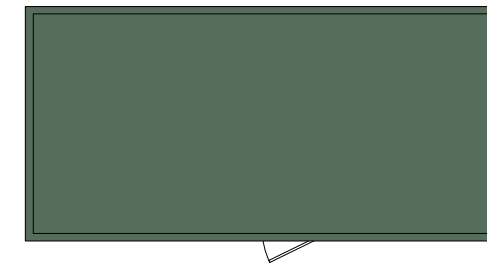
Handwritten notes: 'AL' and 'CS'.



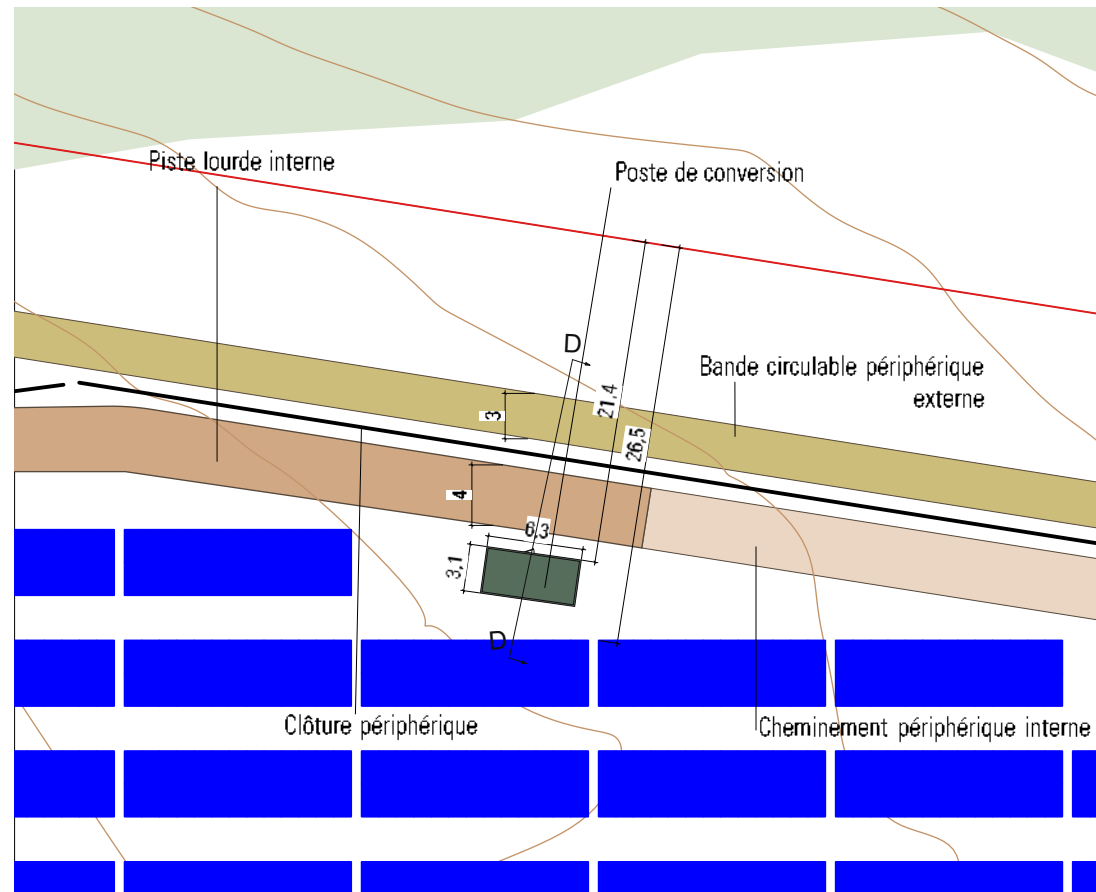
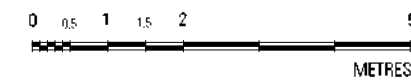
FAÇADES



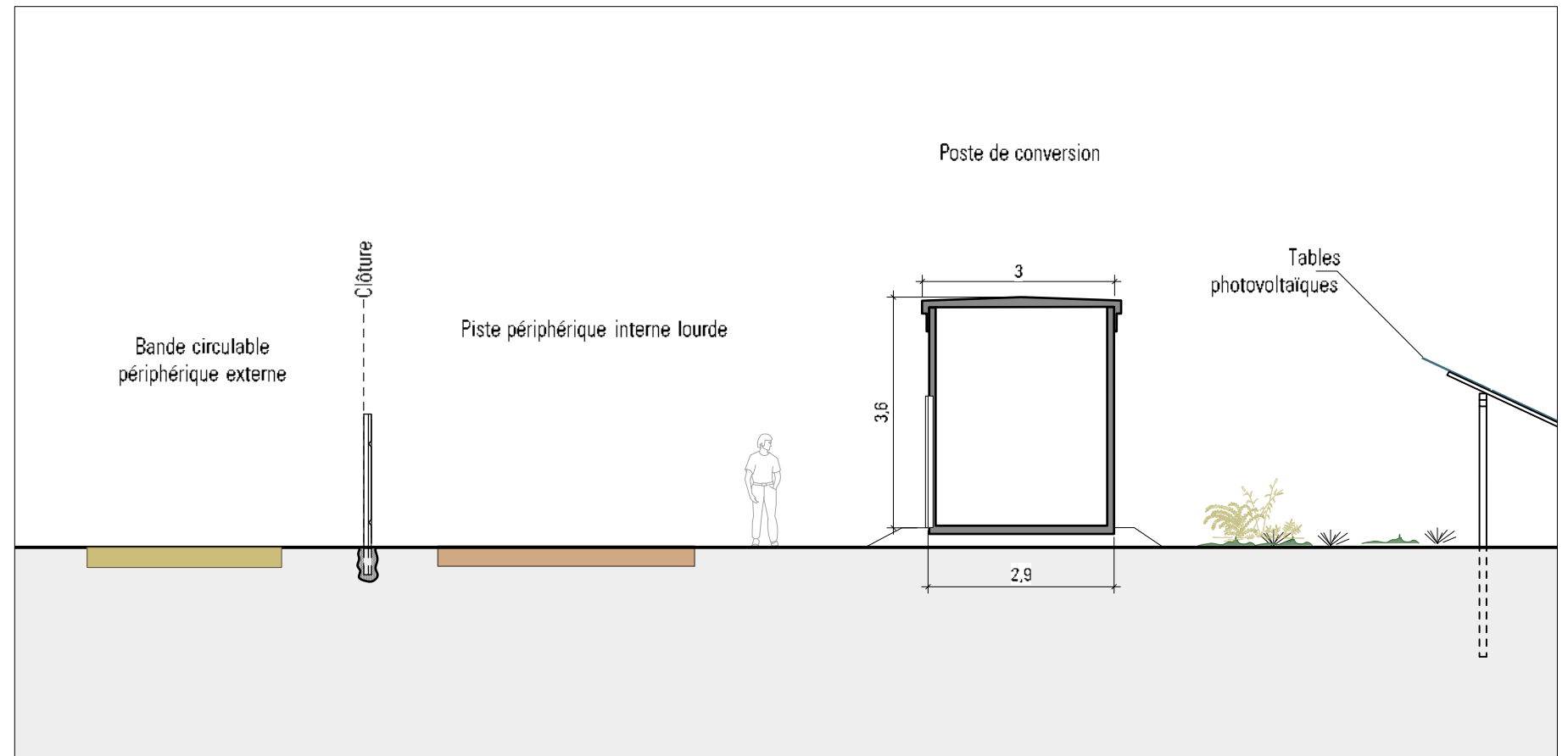
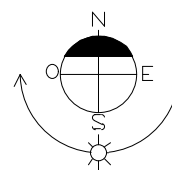
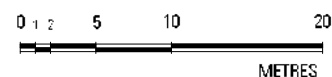
PLAN



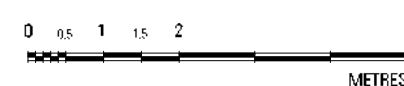
PLAN TOITURE

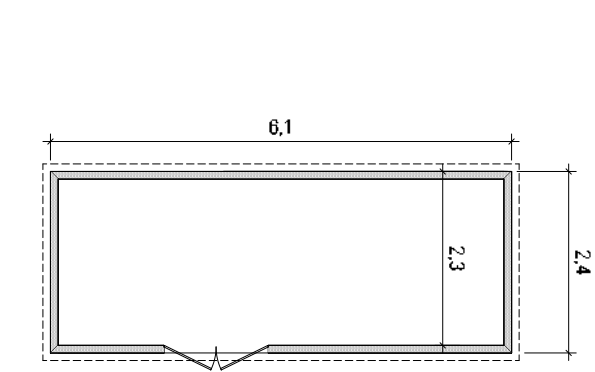


PLAN AVEC POSTE DE CONVERSION (ECHELLE : 1/500ème)

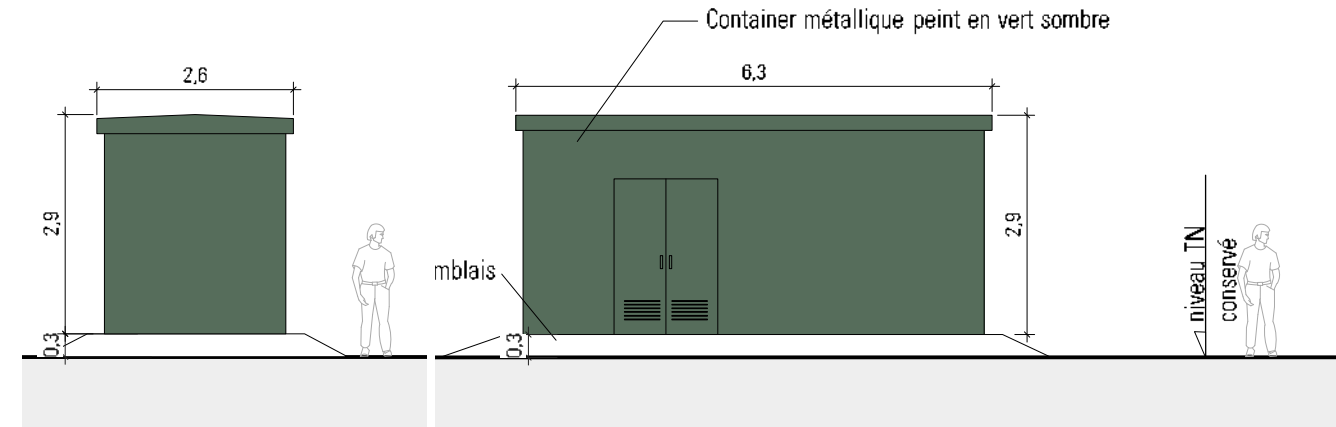


COUPE DD POSTE DE CONVERSION (ECHELLE : 1/100ème)

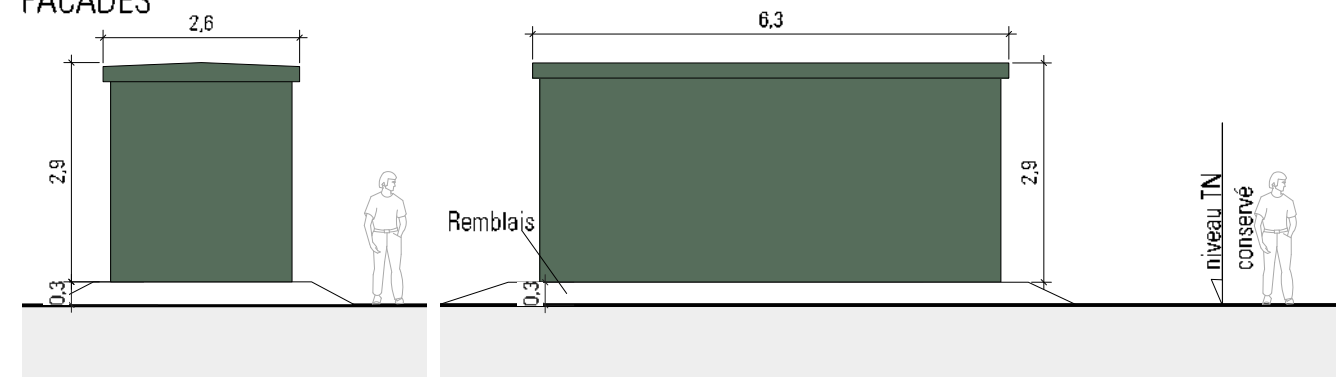




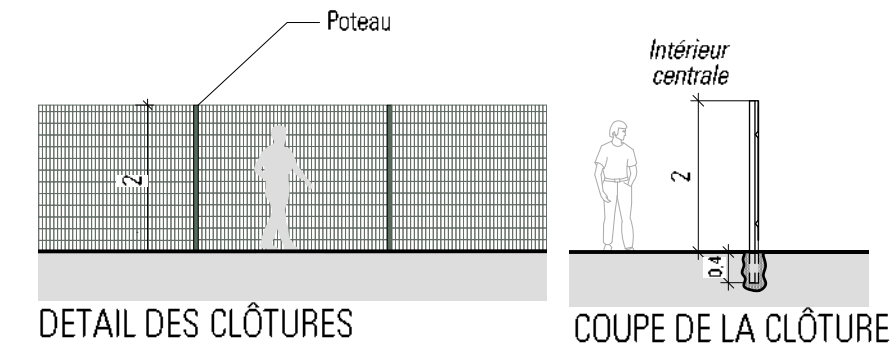
PLAN



FACADES

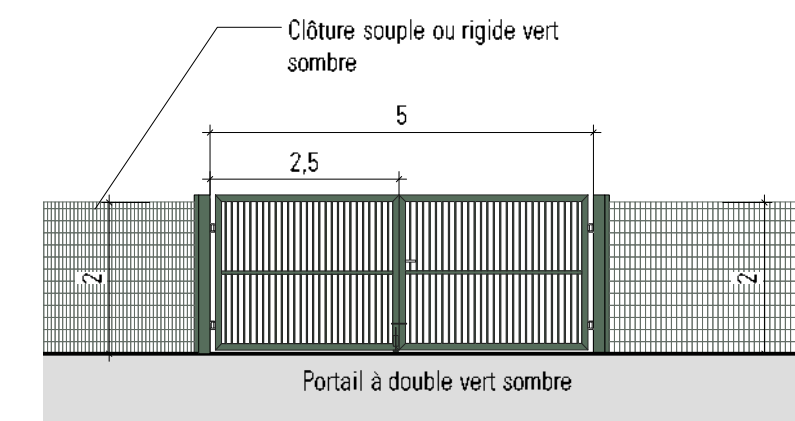


FACADES



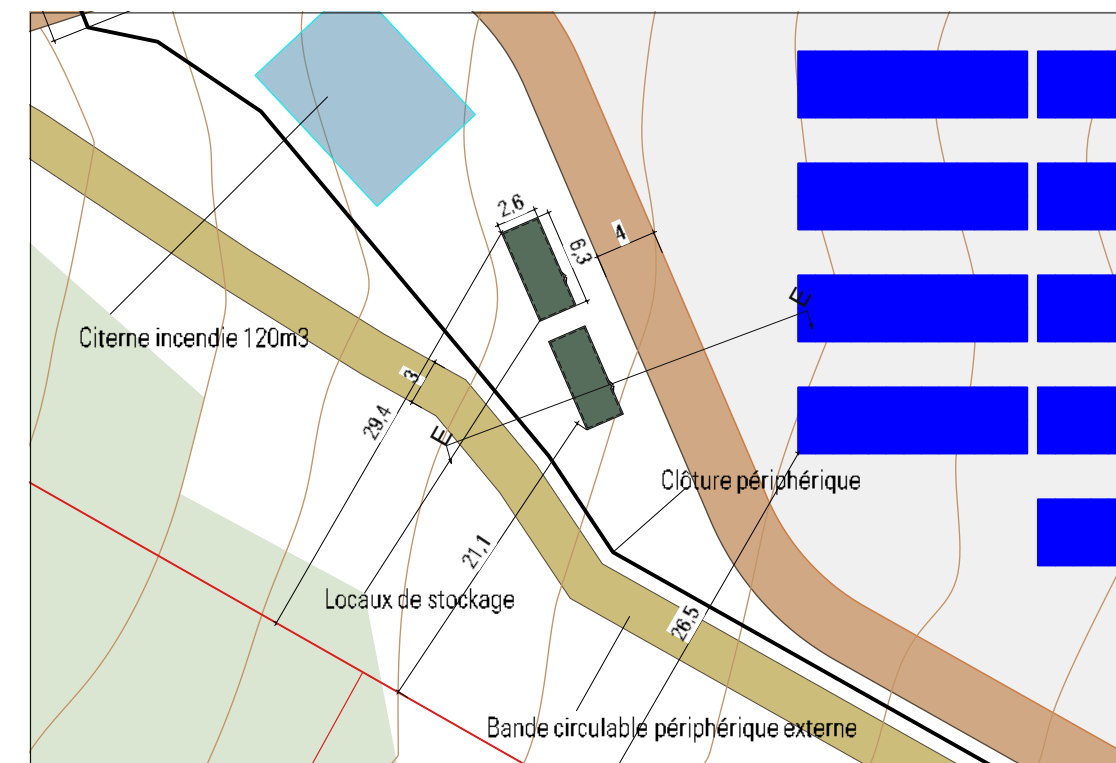
DETAIL DES CLÔTURES

COUPE DE LA CLÔTURE

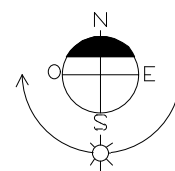
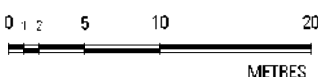


DÉTAIL DU PORTAIL

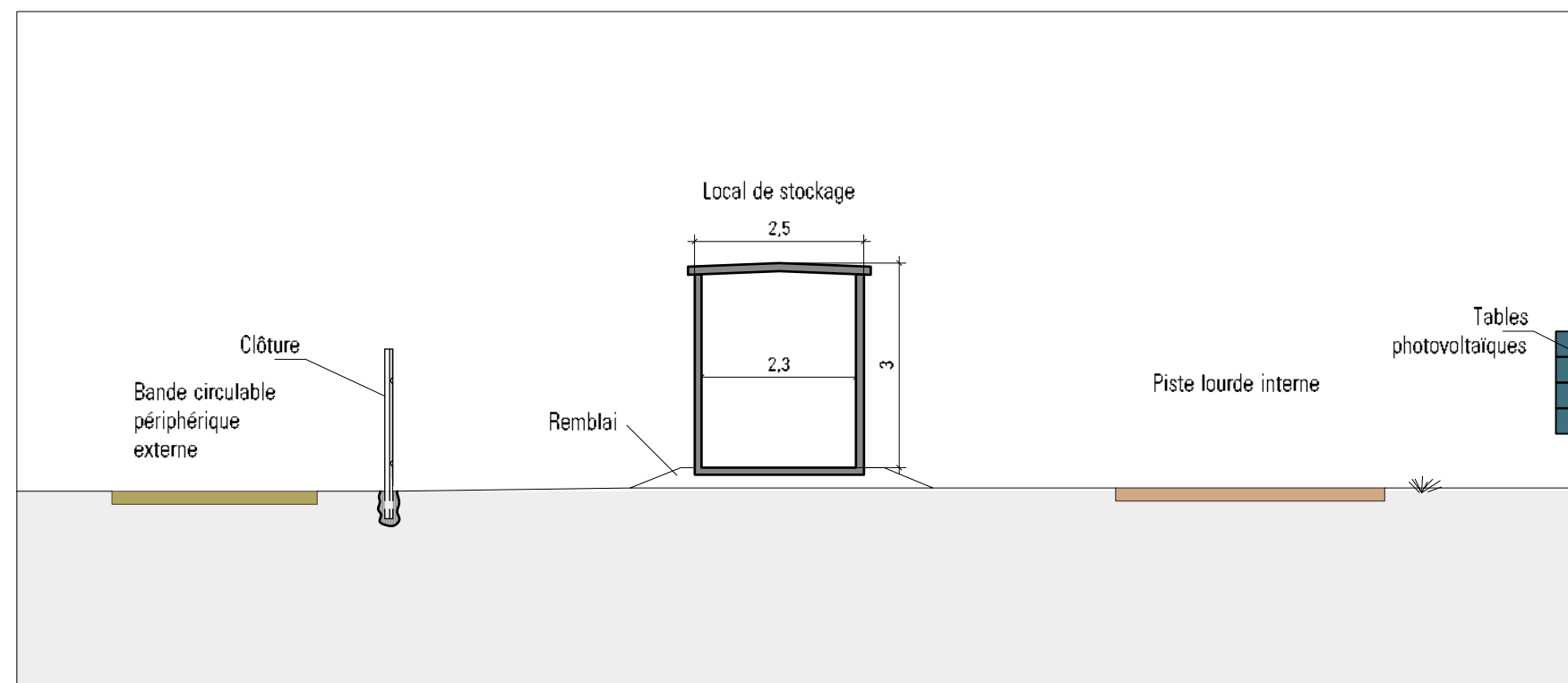
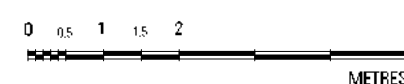
PLAN TOITURE



PLAN AVEC LOCAL DE STOCKAGE (ECHELLE : 1/500ème)



COUPE EE - Ech : 1/100ème



Handwritten notes: 'CS' and 'AL'.

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

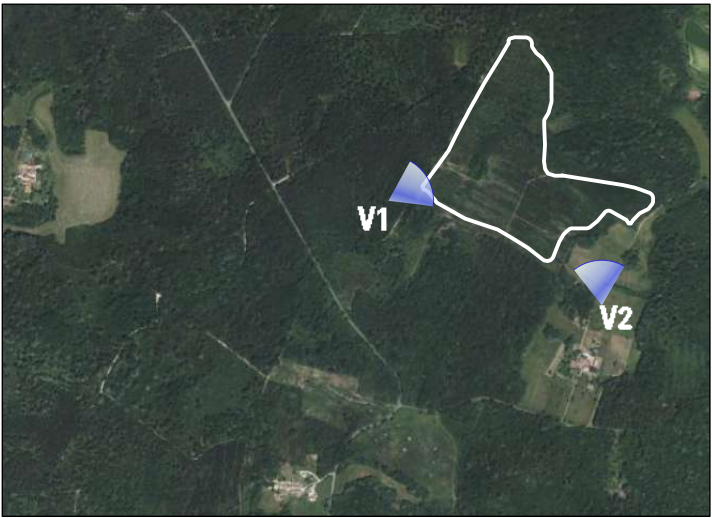
Projet des GRAULGES
Commune de MAREUIL-EN-PÉRIGORD(24 340)

PC5-3 - LOCAL DE STOCKAGE, CLOTURE ET PORTAILS
Indice E du 15 décembre 2023
Ech : 1/100ème et 1/500ème
DLAA-1304

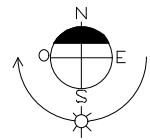
INSERTIONS PAYSAGÈRES



VUE 1 - Vue existante depuis un chemin forestier à l'ouest du projet



LOCALISATION DES VUES

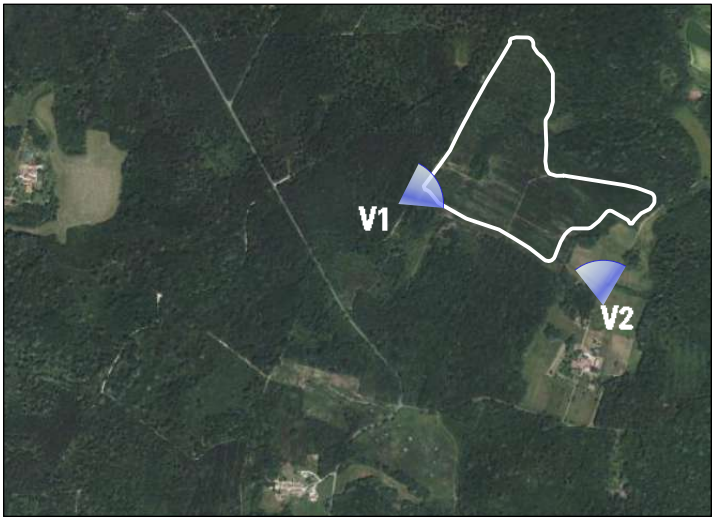


VUE 1 - Vue projetée avec les tables depuis le chemin forestier à l'ouest du projet

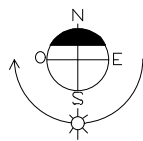
TS - AL



VUE 2 - Vue existante sur l'est du site du projet



LOCALISATION DES VUES



VUE 2 - Vue projetée avec les tables sur l'est du site du projet

TS -

AL



VUE 1 - Vue existante depuis le hameau au sud du projet



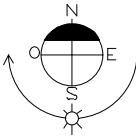
VUE 2 - Vue existante depuis Bretanges au sud/est du projet



VUE 3 - Vue existante depuis un hameau à l'est du projet



LOCALISATION DES VUES



CS -
AL